

*Dernières parutions*

- Murielle GAUDE-FERRAGU et Cécile VINCENT-CASSY (dir.),  
*« La dame de cœur ». Patronage et mécénat religieux des femmes de pouvoir dans l'Europe des XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, 2016, 322 p.
- Françoise LUCBERT et Stéphane TISON (dir.),  
*L'imaginaire de l'aviation pionnière. Contribution à l'histoire des représentations de la conquête aérienne, 1903-1927*, 2016, 354 p.
- Joëlle BEURIER,  
*Photographier la Grande Guerre. France-Allemagne. L'héroïsme et la violence dans les magazines*, 2016, 464 p.
- Pauline PICCO,  
*Liaisons dangereuses. Les extrêmes droites en France et en Italie (1960-1984)*, 2016, 302 p.
- Florence BOURILLON, Éléonore MARANTZ, Stéphanie MÉCHINE et Loïc VADELORGE (dir.),  
*De l'Université de Paris aux universités d'Île-de-France*, 2016, 354 p.
- Nicolas COCHARD,  
*Les marins du Havre. Gens de mer et société urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle*, 2016, 338 p.
- Stéphanie DAUPHIN,  
*Octave Gréard, 1828-1904*, 2016, 354 p.
- Jacqueline SAINCLIVIER, Jean-Marie GUILLOU et Pierre LABORIE (dir.),  
*Images des comportements sous l'Occupation. Mémoires, transmission, idées reçues*, 2016, 258 p.
- Marie-Françoise BASLEZ et Christian-Georges SCHWENTZEL (dir.),  
*Les dieux et le pouvoir. Aux origines de la théocratie*, 2016, 180 p.
- Patricia SOREL,  
*Plon. Le sens de l'histoire (1833-1962)*, 2016, 328 p.
- Cécile VAISSIÉ (dir.),  
*La fabrique de l'homme nouveau après Staline. Les arts et la culture dans le projet soviétique*, 2016, 292 p.
- Caroline FOURNIER,  
*Les bains d'al-Andalus, VII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, 2016, 336 p.
- Laurent HABLLOT et Laurent VISSIÈRE (dir.),  
*Les paysages sonores du Moyen Âge à la Renaissance*, 2016, 310 p.
- Benoit FALAIZE,  
*L'histoire à l'école élémentaire depuis 1945*, 2016, 336 p.
- Isabelle HOMER et Emmanuel PÉNICAUT (dir.),  
*Le soldat et la mort dans la Grande Guerre*, 2016, 280 p.
- Marie MÉNARD-JACOB,  
*La première Compagnie des Indes. Apprentissages, échecs et héritage, 1664-1704*, 2016, 318 p.
- Benoit DRATWICKI,  
*La musique à la cour de Louis XV. François Colin de Blamont (1690-1760) : une carrière au service du roi*, 2016, 364 p.



# L'Économie des dévotions

## Commerce, croyance et objets de piété

### à l'époque moderne



## Commerce et dévotions

*Traditions historiographiques et recherches récentes*

Albrecht BURKARDT

Le présent livre veut contribuer à élucider les rapports qu'entretiennent, à l'époque moderne, les activités économiques – en particulier commerciales – et les pratiques dévotionnelles. Il s'agit de deux sphères volontiers séparées, avec en arrière-plan, des *a-priori* d'incompatibilité, voire des aversions traditionnelles qui n'ont pas épargné l'historiographie. Si l'histoire économique et sociale a longtemps défendu la perspective d'une évolution autonome de ses champs d'analyse par rapport à toute « superstructure » culturelle ou religieuse, il n'en allait guère autrement, en sens inverse, dans le domaine de l'histoire des spiritualités : les tentatives de fonder les expressions religieuses sur les motifs économiques et sociaux provoquaient régulièrement des accusations de réductionnisme, alors que seul le désintéressement (économico-social) semblait garantir la pureté des gestes étudiés<sup>1</sup>.

La retenue des historiens du religieux n'est d'ailleurs pas seulement motivée par un refus des approches de tradition marxiste ; il s'agit sans doute bien davantage d'un héritage des controverses confessionnelles : la dénonciation d'un clergé dépravé exploitant sans vergogne les croyances d'un peuple naïf dans le seul objectif de s'en enrichir ne constitue-t-elle pas l'un des piliers de la critique avancée par les adversaires de l'Église romaine, à commencer par les champions du protestantisme ? La pensée économique de ces derniers n'est pas pour autant et toujours mieux étudiée que celle des catholiques, comme on a pu argumenter encore récemment à

1. Pour un développement plus détaillé de cette problématique, je me permets de renvoyer à mon « Introduction », à A. BURKARDT *et al.* (éd.), *Commerce, voyage et expérience religieuse, XVI-XVII siècles*, Rennes, PUR, 2007, p. 11-29 ; pour une présentation plus systématique des rapports entre économie et religion dans l'Occident prémoderne, voir les études récentes d'Erik AERTS, « La religione nell'economia, l'economia nella religione, Europa 1000-1800 », in *Religione e istituzioni religiose nell'economia europea. 1000-1800. Religion and religious institutions in the european Economy 1000-1800*, éd. Francesco AMMANNATI, Florence, Firenze University Press, 2012, p. 3-115, et de Laurence FONTAINE, *Le Marché. Histoire et usages d'une conquête sociale*, Paris, Gallimard, 2014, en particulier le premier chapitre (« Religion et marché »), p. 15-47.

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES  
UHB Rennes 2 – Campus de La Harpe  
2, rue du doyen Denis-Leroy  
35044 Rennes Cedex  
[www.pur-editions.fr](http://www.pur-editions.fr)

Mise en page : Studio Terre de Brume - Dinan

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2016  
ISBN : 978-2-7535-4890-9  
ISSN : 1255-2364

européennes, et de l'axe ALMA (Archives, Livres, Manuscrits et autres supports). Ses travaux portent sur l'imprimé, sa production et sa diffusion par les circuits commerciaux ou par les bibliothèques, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Patricia SUBIRADE est *Prag* en histoire moderne à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et membre de l'IHMC (Institut d'histoire moderne et contemporaine, UMR 8066, ENS, université de Paris 1). Terrains de recherche : histoire de la Franche-Comté, anthropologie religieuse (identité et confession), culture visuelle et histoire de l'art (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ; circulation des savoirs techniques et artistiques (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ; for privé (XVIII<sup>e</sup> siècle).

## Table des matières

Albrecht BURKARDT, <i>Commerce et dévotions. Traditions historiographiques et recherches récentes</i> .....	7
<i>Première partie</i>	
<b>L'ÉCONOMIE DES LIEUX DE DÉVOTIONS</b>	
Marco MORONI, <i>Entre histoire économique et histoire des mentalités : aumônes et objets de dévotion dans la « ville-sanctuaire » de Lorette (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)</i> ...	39
Thomas JULIEN, <i>La quête pour la Vierge Noire de Montserrat en France au XVII<sup>e</sup> siècle, un commerce international d'indulgences post-tridentin</i> .....	69
Paolo COZZO & Alice RAVIOLA, <i>La foi et le marché. Foires, sanctuaires et activités dévotionnelles au Piémont du Sud sous l'Ancien Régime</i> .....	91
Patricia SUBIRADE, <i>Commerce et pèlerinage en Franche-Comté aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : Besançon et Saint-Claude</i> .....	105
Bruno MAES, <i>Artisans et commerçants des bourgs de pèlerinage : des structures de productions différenciées</i> .....	141
Suraiya FAROQHI, <i>Bringing back keepsakes from seventeenth century Mecca - and trade goods as well</i> .....	153

*Deuxième partie***DÉVOTIONS ET COMMERCE :  
CONJONCTURES ET LOGIQUES DISTRIBUTIVES**

- Rita MAZZEI,  
*Les draps de deuil. Cérémonials religieux  
et micro-dynamiques économiques à Lucques aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* ..... 169
- Joëlle GUIDINI-RAYBAUD,  
*La Contre-Réforme, une cause de la fin de l'artisanat du vitrail :  
l'exemple provençal* ..... 183
- Francesca FABBRI,  
*Commerce du marbre et culte des saints dans le sud-est français  
à l'âge baroque* ..... 197
- Véronique SARRAZIN,  
*L'Almanach spirituel et le marché du livre de dévotion  
aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* ..... 215
- Fabienne HENRYOT,  
*La quête dans l'économie franciscaine au XVIII<sup>e</sup> siècle :  
des échanges spirituels et matériels. L'exemple lorrain* ..... 235

*Troisième partie***DÉVOTION ET COMMERCE :  
COEXISTENCE, CONFLITS, ACCOMMODEMENTS**

- Albrecht BURKARDT,  
*Une économie du faux : impostures et fraudes pieuses  
entre pratiques et fictions (Moyen Âge-Epoque moderne)* ..... 257
- Éric ROULET,  
*Les marchés indiens à l'heure chrétienne (Nouvelle-Espagne, XVI<sup>e</sup> siècle)* ..... 291
- Clive GRIFFIN,  
*Économie et dévotion dans le monde ibérique  
pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.  
Compagnons-imprimeurs et Inquisition espagnole* ..... 313

*Quatrième partie***RÉSEAUX COMMERCIAUX ET DÉVOTIONS  
DES ACTEURS DE L'ÉCHANGE**

- Angela ORLANDI,  
*Affaires et dévotions dans les documents des marchands florentins (1450-1550)* ..... 323

- Silvia MARZAGALLI,  
*Commercer au-delà des frontières confessionnelles  
dans la France de l'époque moderne* ..... 347

- Philippe MARTIN,  
*La boutique : un lieu de dévotion dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ?* ..... 375

*Épilogue***ZAYTOUN, AOÛT 2007**

- Emma AUBIN-BOLIANSKY,  
*Pèlerinage marital et logique marchande dans une église copte orthodoxe  
dédiée à la Vierge (Le Caire/Zaytûn)* ..... 393
- Index des noms de personnes* ..... 407
- Index des noms de lieux* ..... 415
- Les auteur(e)s* ..... 421

## Affaires et dévotion dans les documents des marchands florentins (1450-1550)

Angela ORLANDI

« Au nom de Dieu tout puissant et de sa glorieuse Mère [...] que nous soit octroyée avec le gain la santé de l'âme et celle du corps<sup>1</sup>. » C'était là l'invocation religieuse typique que les marchands toscans plaçaient en exergue de leurs registres. Une prière ordinaire, qui demandait à « la cour céleste du Paradis » que le déroulement de leurs activités soit protégé avec bienveillance. Concilier des « gains importants et licites » avec la santé de l'âme, suivre les mécanismes de marché tout en respectant les principes moraux, tout cela constituait une inquiétude compréhensible dans un monde où l'élément religieux influençait le moindre comportement.

Les études sur l'organisation comptable des compagnies du bas Moyen Âge, des compagnies toscanes en particulier, ont précisé la finalité et la structure des registres dans lesquels étaient consignés tous les faits et gestes d'une entreprise<sup>2</sup>. Elles ont révélé des caractéristiques particulières, communes aux

1. Bibliothèque nationale centrale de Florence, *Capponi, Libri di commercio*, (dorénavant BNCFI, *Capponi*), 2, Livre secret violacé, Piero, Neri, Capponi, Alessandro et Girolamo Capponi et compagnie à Florence, 25 mars 1485. (« A nome sia dello homnipotente Iddio et della sua gloriosa madre [...] che ci concedino della loro grazia e ghuadagno con salute dell'anima e del corpo »).

2. Une récente mise au point sur l'usage des documents d'origine mercantile a eu lieu durant les travaux de la 42<sup>e</sup> semaine d'études organisée par la *Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica "F. Datini"* sur le sujet *Done va la storia economica? Metodi e prospettive. Sec. XIII-XVIII. Where is economic history going? Methods and prospects from the 13th to the 18th centuries*. Il nous semble inutile de citer ici la longue liste des études qui, pendant près d'un siècle, se sont développées autour de ce problème. On rappellera simplement que l'intérêt pour les sources mercantiles a commencé à voir le jour avec Armando Sapori qui, en 1933, a présenté au VII<sup>e</sup> Congrès International des Sciences Historiques un exposé dans lequel il soulignait l'importance, pour la recherche, des livres de commerce et des lettres des marchands dans le domaine de l'histoire économique; ses travaux sur Frescobaldi, Peruzzi, Bardi, del Bene et Alberti représentent une première approche fondamentale de la documentation économique et patrimoniale des entreprises florentines. La richesse des archives toscanes a stimulé également l'intérêt de Raymond de Roover qui, grâce à ses recherches sur la lettre de change et sur la Banque Médicis, a apporté de nouvelles informations sur l'organisation comptable des marchands-banquiers internationaux. Mais c'est Federico Melis qui, le premier, a analysé dans le détail les opérations des entreprises à travers l'usage de la

entreprises nées en Toscane, où, à côté des livres fondamentaux tels le Livre Journal, le Livre Débiteurs et Créditeurs et le Grand Livre, on a assisté à une inraisemblable prolifération de registres qui couvraient tous les aspects de la vie de l'entreprise, jusqu'aux plus infimes. Ce phénomène ne concernait pas seulement les entreprises importantes mais caractérisait également des structures de petites et moyennes dimensions, quel que soit leur secteur, mercantile, bancaire ou simplement manufacturier. La comptabilité s'avère donc une source particulièrement intéressante qui permet d'interroger une entreprise de l'intérieur et de suivre l'évolution de sa richesse tout en fournissant quantité d'informations sur les multiples aspects de la vie de l'époque, y compris ceux que nous avons l'intention d'évoquer ici. Dans ces registres figurent des achats et des ventes de biens destinés à satisfaire la demande complexe de l'Église, mais aussi l'indication de dépenses liées à des actes de dévotion privée, comme la construction et l'ameublement de chapelles privées ou les aumônes pour les « pauvres de Dieu ». Toutefois, le caractère extrêmement synthétique de ce genre de source en constitue la principale limite. En effet, aux yeux du profane en matière de mécanismes comptables, elles apparaissent riches en annotations cryptiques et en renvois à d'autres comptes ou registres annexes mais pauvres en éléments descriptifs.

Par contre, les lettres commerciales et les livres de copies lettres fournissent d'indications détaillées quant aux comportements des marchands, aux caractéristiques des marchés et à tout ce qui, directement ou indirectement, pouvait influencer leur action ou le résultat de leurs activités. À côté des questions mercantiles qui liaient les deux correspondants – comme on le sait – on peut glaner ça et là toute sorte d'informations, de nature économique, politique, sociale, sanitaire, religieuse ou culturelle. Guerres et conflits ou mouvements des cours, cycles de mortalité ou rythmes économiques, rites laïques ou questions religieuses, rien de tout cela n'était étranger aux récits des marchands toscans. Si nous pensons un instant à la période qui nous intéresse, caractérisée par d'incessants conflits entre la France et l'Espagne, nous nous apercevons que les lettres enregistrées scrupuleusement les moments où la tension montait dangereusement et évaluaient en conséquence les risques possibles de réduction des trafics commerciaux; à l'opposé, les déplacements de la cour d'une ville à l'autre pouvaient favoriser la vente des soieries et des draps tissés avec des fils de

soie et d'or florentins. Même les événements politiques au sein d'un état ne manquaient pas d'être notés, jusqu'aux questions internes de la cour romaine.

Quelques exemples vont nous permettre d'entrer dans le vif de notre sujet. Le 18 septembre 1559 Paul IV s'éteint; son pontificat, inauguré en mai 1555, avait été marqué par le caractère sévère et inflexible que Gian Piero Carafa avait montré dès le début de sa carrière ecclésiastique. Gardien intransigeant des principes de l'Église romaine, il avait renforcé l'Inquisition et le 30 décembre 1558 il s'était fait le promoteur de l'Index des Livres interdits, liste qui fut publiée au cours des premiers mois de 1559. Cette mesure connut une efficacité immédiate, comme nous le raconte Simone Botti, représentant d'une célèbre famille de marchands florentins<sup>3</sup>. Dans un de ses livres de copies lettres, une sorte de souvenir daté de 1559 fournit des renseignements précieux sur les volumes que, pour le compte de son frère, il envoya « à l'inquisiteur pour brûler<sup>4</sup> ». Des écrits religieux comme le « Testament nouveau » et la « Bible vulgaire de Marmochino<sup>5</sup> », mais également des oeuvres de Luciano de Samosate, d'Érasme, de Machiavel ainsi que des récits en vulgaire toscan, quittèrent la très riche bibliothèque du Palais de la rue des Serragli<sup>6</sup> pour l'église de Santa Croce où il allaient être soumis au feu répareur<sup>7</sup>. La rigueur de Paul IV n'avait pas épargné des questions liées plus directement à l'action économique. Les thèmes liés en particulier aux bénéfices ecclésiastiques, à l'imposition fiscale et à l'application du taux d'intérêt avaient subi un durcissement. Il est donc facile d'imaginer que sa mort n'avait en rien attristé le monde des affaires<sup>8</sup>. Pour les Florentins, la disparition de Carafa fut presque un soulagement, surtout pour ceux qui,

3. Angela ORLANDI, « Mercanti toscani nell'Andalusia del Cinquecento », *Historia Institutiones Documenta*, 26, 1999, p. 365-382, p. 365-366.

4. Archives d'état de Florence, *Libri di commercio e di famiglia*, (dorénavant ASFI, *Libri di commercio*), 742, Livre de copies lettres, Simone Botti à Florence, 1559, c. 30 r. (« a l'inquisitore per ardere »).

5. Sur les versions en langue vulgaire des Écritures sacrées et plus en général sur la censure de la part de l'Église, voir l'ouvrage de G. FRAGNITO, *La Bibbia al rogo. La censura ecclesiastica e i volgarizzamenti della Scrittura (1471-1605)*, Bologna, il Mulino, 1997.

6. Le palais familial se trouvait justement dans la rue des Serragli. Angela ORLANDI, *La compagnia dei Botti in terra di Spagna al tempo delle Scoperte (1519-1562)*, thèse de doctorat, VIII<sup>e</sup> cycle, Bari, en cours de publication.

7. En tout, furent mis à l'Index les écrits suivants: « Le testament nouveau; Guerre de Machiavel; Dialogue de Mercure et Caron; Dialogue de Latance et d'un archidiacre; Histoires de Machiavel; Le Prince de Machiavel; Discours de Machiavel; Érasme de la miséricorde de Dieu; Dialogues de Brucolo; Enchiridon d'Érasme; Bible vulgaire de Marmochino imprimée à Venise en 1538; Apocalypse en vulgaire; les Cent Nouvelles. » (« Il testamento nuovo; Guerra del Machiavello; Dialogho di Mercurio et Caronte; Dialogho di Lartantio e uno arcidiacono; Historie del Machiavello; El Principe del Machiavello; Discorsi del detto; Erasmo sopra la misericordia de Iddio; Dialogo del Brucolo; Enchiridion del Rasmo; Bibbia vulgare del Marmochino stampata in Vinegia nel 1538; Appocalix vulgare; el Ciento Novelle. ») ASFI, *Libri di commercio*, 742, Livre de copies lettres, Simone Botti à Florence, 1559, c. 30 r.

8. Alberto AUBERT, « Paolo IV », in *Enciclopedia dei Papi*, Roma, Istituto della Enciclopedia Treccani, 2000, vol. 3, p. 128-142.

comptabilité, de la correspondance commerciale et des écritures privées; l'exègèse de ces sources et ses études sur le fonctionnement de la comptabilité médiévale lui ont donné la possibilité de prouver leur énorme potentiel. Il était convaincu que le renouvellement de l'histoire économique serait possible, en premier lieu, en plaçant l'entreprise, considérée dans son acception la plus large, au centre des recherches; ainsi, l'usage systématique des sources d'origine entrepreneuriale lui a permis de proposer une révision historiographique efficace quant aux aspects et au rythme de l'économie en Toscane et dans le bassin méditerranéen durant le bas Moyen Âge. Ce n'est pas un hasard si l'un des plus grands spécialistes de cette période a jugé tout à fait « génial » l'usage des documents comptables proposé par Melis.

très critiques à l'égard de son soutien explicite à la couronne française<sup>9</sup>, travaillaient dans l'Espagne impériale. La curiosité quant au choix possible de son successeur enflamma la correspondance de nos marchands. Ainsi, Carlo Martelli demandait-il des informations à son frère Ugolino, puissant prélat qui peu de temps après allait participer à l'élection du nouveau pape. Dans les jours qui suivirent, ne pouvant le rejoindre parce qu'il se trouvait en conclave, il écrivait à la famille florentine des Bandini à Rome. Cet intérêt extrême n'était pas lié simplement à la question politique mais à des motifs beaucoup plus futiles, car, disait-il dans sa missive, le marché des paris sur les résultats possibles de l'élection était en train de s'ouvrir<sup>10</sup>.

On peut imaginer la joie non seulement des marchands mais des Romains eux-mêmes, quand le 26 décembre 1559, « avec toutes les voix<sup>11</sup> », Pie IV fut élu au trône pontifical. Giovan Angelo Medici, de la branche de Marignano, était doté d'un tempérament aux antipodes de celui de son prédécesseur; homme affable, vif tout autant que rusé, il révéla aussitôt des aptitudes diplomatiques dans la conduite des affaires de l'état<sup>12</sup>. Dans une lettre écrite de Valladolid, Carlo Martelli affirmait que le nouveau Pape était bien « celui dont nous avions tous besoin<sup>13</sup> »; et il ajoutait que « toute la ville de Rome est contente, de même qu'ici et en France aussi, ce qui n'est pas

peu de chose par les temps qui courent, que Dieu nous le garde s'il doit être tel qu'il s'est révélé<sup>14</sup> ». Des signes positifs se manifestaient également à travers certaines attitudes compréhensives à l'égard de quelques menues questions de la vie matérielle, comme lorsque le nouveau Pape autorisa « durant ce Carême la consommation de beurre et d'œufs, de quoi pouvaient le remercier ceux qui ne supportaient pas le poisson<sup>15</sup> ».

Les livres comptables et les copies lettres conservés dans les archives de la Toscane constituent donc la documentation originale sur laquelle se fondent les considérations auxquelles jusqu'à présent nous avons fait allusion d'une manière générale et que nous entendons approfondir par la suite. Ces documents appartenaient à certaines compagnies mercantiles et bancaires florentines dont les noms sont plus ou moins connus: Botti, Cambini, Capponi, Cavalcanti, Gondi, Martelli, Salviati, Strozzi. Nombre de ces entreprises avaient des filiales en Italie et à l'étranger (Séville, Cadix, Valladolid, Lisbonne, Lyon, Constantinople), lesquelles étaient en contact étroit avec d'autres agences et d'autres sociétés présentes elles aussi sur les plus importantes places économiques de l'époque, tandis que Florence restait le lieu de convergence stratégique et de financement de leurs activités.

Les influences réciproques entre l'action économique et les pratiques dévotionnelles, qui se dégagent de l'étude des papiers de ce petit groupe de compagnies, sont présentées regroupées autour de trois axes: le premier concerne les caractéristiques de la demande de biens et de services que l'Église adressait à nos marchands; le second considère en revanche la demande de biens et de services religieux qu'exprimaient à leur tour les acteurs économiques; le troisième enfin se penche sur certains aspects de l'éthique des affaires.

### La demande de l'Église

La demande de l'Église était très structurée et variait selon les sujets dont elle provenait; cela allait des requêtes du petit curé de campagne ou de la modeste église paroissiale qui avaient besoin surtout de nourriture, de vêtements, de menus objets indispensables, à la demande particulièrement riche de la cour pontificale<sup>16</sup>.

14. ASFI, CSVS, 1506, Livre de copies lettres, Valladolid-Séville, Carlo Martelli et compagnie à Lorenzo de Rosso, 24 janvier 1560, non paginé. (« tutta Roma resta chonentra e chosy qua e il simile in Francia che non è pocho in questi tempi, Yddio ce lo ghuardi se ha da essere per bene chome dimostra. »)

15. ASFI, CSVS, 1506, Livre de copies lettres, Valladolid-Séville, Carlo Martelli et compagnie à Lorenzo de Rosso, 24 janvier 1560, non paginé. (« questa quaresima mangiare burro e nuova, che a chi fa male el pesce ha da darne grazie. »)

16. Carlo Maria Cipolla, *Storia economica dell'Europa pre-industriale*, Bologna, il Mulino, 1974, p. 64; R. GOLDTHWAITE, *Ricchezza e domanda nel mercato dell'arte in Italia dal trecento al Seicento. La cultura materiale e le origini del consumismo*, Milano, UNICOPLI, 1995, p. 89-90.

9. ASFI, *Carte Sprozziane, V Serie*, (dorénavant CSVS), 1506, Livre de copies lettres, Valladolid-Anvers, 11 octobre 1556, Carlo Martelli et compagnie aux Magalotti, c. 18 droite (dorénavant d.).

10. Dans sa missive, Carlo Martelli s'exprimait en ces termes: « Aujourd'hui, une lettre envoyée de Milan le 21 par le duc de Ses nous a appris que le 18 est mort le pape Paul IV. Un message ne tardera certainement pas à apporter la nouvelle et vous devriez avoir écrit quelques considérations ainsi que votre opinion sur le nouveau pontife pour lequel il y aura des paris; si vous jugez que je puisse vous être de quelque utilité, ne manquez pas de faire appel à moi, vous me ferez plaisir et ne vous en repentirez pas. Que dieu nous assiste, nous en avons grand besoin. Le révérendissime de Tolède reste prisonnier de la Sainte Inquisition ainsi que d'autres frères de San Domenico; des hommes de grande qualité qui se verront châtiés. » (« E questo giorno per lettere di Milano del ducha di Ses de lli 21, s'è inteso la morte di papa Pagholo 0/4 a lli 18. Per chosa certa non potrà tardare a venire chorryere al meno per pubycarlo e doverrete avere scrytto qualche particulare ed vostra openione sopra el nuovo pontefice, che tuttavia ci si farà delle schomesse e se giudichate vi possa in alchuna chosa servyre non lasciate di chomandarmy che me ne farete piacere e da me resterete sodisfary; Iddio ce lo mandì buona e santa chome ne abbiamo necessary. Qua resta prygone della Santa Inquisitione il Reverendissimo di Toledo chon altry frati di Santo Domenico, honnyy di gran qualtrà e saranno sechondo e loro delyty ghashighaty e grazie di Dio li sy tiene gran chura e buona gustizia e per chosy la rymederanno che sarà una santa chosa per avixo. ») À travers cette missive, l'effet immédiat que la mort du Pape allait avoir sur les activités de l'Inquisition apparaît aussi très clairement. Le révérendissime père de Tolède ainsi que d'autres frères dominicains, hommes de grande valeur gardés prisonniers par le tribunal ecclésiastique, allaient probablement pouvoir bénéficier d'une réduction de leur peine. ASFI, CSVS, 1506, Livre de copies lettres, Valladolid-Rome, Carlo Martelli et compagnie aux Bandini et compagnie, 30 août 1559, non paginé.

11. ASFI, CSVS, 1506, Livre de copies lettres, Valladolid-Séville, Carlo Martelli et compagnie à Lorenzo de Rosso, 24 janvier 1560, non paginé.

12. Flavio RURALE, « Pio IV », *Enciclopedia dei Papi*, Roma, Istituto della Enciclopedia Treccani, 2000, vol. 3, p. 142-160.

13. ASFI, CSVS, 1506, Livre de copies lettres, Valladolid-Rome, Carlo Martelli et compagnie aux Bandini et compagnie, 1<sup>er</sup> février 1560, non paginé; (« quello che tutti avevamo bisogno »).

Dès ses origines, le christianisme avait été une religion organisée autour d'objets et de matériel indispensables pour administrer les sacrements et célébrer la messe : les rituels religieux requerraient donc un appareil liturgique adéquat constitué de meubles, d'objets, d'équipements et d'accessoires divers. Autour des fonctions sacrées de plus en plus complexes, Richard Goldthwaite a observé que se développa alors « une riche culture matérielle, consistant en biens durables extrêmement luxueux<sup>17</sup> » : des produits manufacturés dont la grande valeur pouvait dépendre de la nature de l'objet lui-même, du savoir-faire et de la compétence des maîtres qui les produisaient, de la qualité des matières premières utilisées ou de la difficulté à se les procurer.

Les grands marchands italiens, tout en se gardant de négliger le trafic des biens de moindre valeur, s'attachaient surtout à répondre aux demandes de la cour pontificale et à celles des cardinaux et évêques de toute l'Europe qui alimentaient leurs trafics par une demande variée qui allait des bijoux et des pierres précieuses aux tissus et aux parements raffinés et luxueux des objets d'ameublement destinés aux églises et aux chapelles.

Au cours des derniers mois de 1539, l'entreprise de Séville du groupe Bortti avait effectué un envoi de perles à la maison mère de Florence. Matteo, le directeur du siège de Florence, avait en effet reçu une demande de la part d'un Florentin de Rome, Battista Puccini, pour le compte d'un ami orfèvre, lesquels « devaient réaliser certains travaux pour le Pontife<sup>18</sup> ». Il s'agissait de perles provenant des Caraïbes, que nos marchands considéraient comme les meilleures à Séville en provenance du Nouveau Monde<sup>19</sup> ; l'orfèvre et le « responsable de la garde-robe du Pape<sup>20</sup> » les trouvaient un peu chères, mais Matteo était sûr qu'on n'aurait pu en trouver à un meilleur prix, « la pêche étant terminée<sup>21</sup> ». A cette même occasion, par l'intermédiaire des Salviati, le marchand toscan envoya également à Puccini deux beaux rubis sur la vente desquels il comptait beaucoup, car le Pontife ayant « nommé tant de cardinaux et ayant fait sa cour », il était très probable que des pierres de ce genre pourraient être achetées, tout au moins pour orner les bagues des nouveaux prélats<sup>22</sup>.

La production textile florentine de laine, de soie et de draps de soie et d'or offrait également des étoffes de très grande qualité. Le drap de laine

était encore très apprécié au XVI<sup>e</sup> siècle, surtout grâce aux serges<sup>23</sup>, tandis que les draps de soie, d'or et d'argent étaient désormais les plus prisés, leur qualité et leur forme étant supérieures à la production plus ancienne du Proche Orient.

Il est par conséquent aisé de deviner que les métiers à tisser de l'Art de la Laine fournissaient la cour romaine en tissus de laine semblables à ce « drap de laine pour le Pape » qu'en février 1506 la compagnie des Strozzi vendit pour plus de 12 florins<sup>24</sup>. De même, les soyeux de Por Santa Maria avaient envoyé à Léon X « une chose pompeuse » et ils avaient tissé pour l'évêque de Vérone du damas blanc « *a poste e andary d'oro*<sup>25</sup> » ainsi qu'un damas « tout recouvert d'or<sup>26</sup> » dont le coût atteignit 4 écus le bras<sup>27</sup>.

L'information concernant une fourniture de draps de soie pour la Cathédrale de Séville que le groupe Bortti effectua entre juillet 1541 et février 1542 est particulièrement intéressante. Il s'agissait d'un damas blanc dont le dessin avait été choisi à Séville mais que l'on avait épuré de certains menus défauts<sup>28</sup>. Trois métiers travaillèrent sans relâche pendant cinq mois ; Matteo Bortti avança une partie de l'argent nécessaire en versements hebdomadaires de 30 ou 40 écus et les fabricants, comme promis, lui livrèrent en novembre 3 pièces pour une longueur de 153 bras et demi<sup>29</sup>. Le damas fut payé presque 2 ducats et demi de monnaie<sup>30</sup> le bras, un prix très intéressant car à Florence certains marchands avaient acheté des draps semblables à plus de 3 ducats<sup>31</sup>. Le coût final, tous frais d'assu-

23. Sur la production des tissus de laine et en particulier celle des « rasece », voir Francesco AMMANNATI, « L'Arte della Lana a Firenze nel Cinquecento : crisi del settore e risposte degli operatori », *Storia Economica*, XI, 2008, p. 5-39.

24. ASFI, CSVS, 92, Grand Livre marqué A, Compagnie de Lorenzo et Filippo Strozzi de Florence, 13 février 1506, c. 106g (« panno per il Papa »).

25. ASFI, *Miscellanea Medicea* (dorénavant *Miscellanea*), 107/1, Florence-Séville, Matteo Bortti à Jacopo et Giovambattista Bortti, 14 juillet 1541, c. 104 v<sup>o</sup>.

26. ASFI, *Miscellanea*, 107/1, Florence-Séville, Matteo Bortti à Jacopo et Giovambattista Bortti, 14 juin 1541, c. 95 r<sup>o</sup>. (« a oro tutto coperto »).

27. Le bras florentin correspondait à 0,583 mètres. ASFI, *Miscellanea*, 107/1, Florence-Séville, Matteo Bortti à Jacopo et Giovambattista Bortti, 14 juin 1541, c. 95 r<sup>o</sup>. On écrivait au sujet de cette variété de tissu et de ses caractéristiques qualitatives qu'« il est d'usage de fabriquer le moins riche recouvert d'or seulement en partie et le plus riche entièrement recouvert d'or. » (« Si consuma fare di quello povero a oro mezo coperto e di quello a oro tutto coperto »).

28. ASFI, *Miscellanea*, 107/1, Livre de copies lettres, Florence-Séville, Matteo Bortti à Jacopo et Giovambattista Bortti, 14 juillet 1541, c. 104r ; (« s'è levato via certi erroruzzi che v'erano »).

29. 152 bras d'étoffe furent mis en paiement.

30. Il convient de rappeler que le ducat ou florin, tout au moins entre les années trente et cinquante du XVI<sup>e</sup> siècle, correspondait à une pièce de monnaie d'argent de 7 livres (140 sous), alors que le florin d'or en or large ou écu d'or en or équivalait à un florin d'argent de la valeur de 7 livres et demie (150 sous). C'est ainsi que trois monnaies courantes existaient à Florence à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : la lire, le florin/ducat et l'écu d'or en or. Voir Carlo Maria Cipolla, *La moneta a Firenze nel Cinquecento*, il Mulino, Bologna 1987, p. 85-108 ; R. GOLDTHWAITE, *Il sistema monetario fino al 1600 : pratica, politica, problematica*, in *Studi sulla moneta fiorentina (secoli XIII-XVII)*, Olschki, Firenze, 1994, p. 64-65.

31. ASFI, *Miscellanea*, 107/1, Livre de copies lettres, Florence-Séville, Matteo Bortti à Jacopo et Giovambattista Bortti, 24 décembre 1541, c. 43 v<sup>o</sup>.

17. R. GOLDTHWAITE, *op. cit.*, p. 77.

18. ASFI, *Libri di commercio*, 713, Livre de copies lettres, Florence-Rome, Matteo Bortti à Battista Puccini, 20 décembre 1539, c. 134r. (« aveva da fare alchumi lavori per il Pontefice »).

19. Enrique OTTE, *Las perlas del Caribe: Nueva Cadiz de Cubagua*, Madrid, Fundación John Boulton-Caracas, 1977.

20. ASFI, *Libri di commercio*, 713, Livre de copies lettres, Florence-Rome, Matteo Bortti à Battista Puccini, 7 janvier 1540, c. 139 r<sup>o</sup>. (« salvaroba del Papa »).

21. ASFI, *Libri di commercio*, 713, Livre de copies lettres, Florence-Rome, Matteo Bortti à Battista Puccini, 3 janvier 1540, c. 135 r<sup>o</sup>. (« la pescheria sia finita ») ; IDEM, Florence-Séville, Matteo Bortti à Jacopo et Giovambattista Bortti, 21 janvier 1540, c. 139 r<sup>o</sup>.

22. ASFI, *Libri di commercio*, 713, Livre de copies lettres, Florence-Rome, Matteo Bortti à Battista Puccini, 3 janvier 1540, c. 135 r<sup>o</sup>. (« fatti tanti cardinali e avendo a fare corte »).



rance compris, s'éleva à 407.11.9 ducats d'or, pour le paiement desquels fut émise une lettre de change « à trente jours à vue », au change de 370 *maravedis* pour 1 ducat<sup>32</sup>.

Les hauts prélats de la Cathédrale andalouse furent très satisfaits de ce damas, à tel point que deux mois plus tard Iacopo Bortti reçut une nouvelle commande qu'il transmit immédiatement à Florence. Il s'agissait d'une somptueuse chape tissée avec de l'or. Matteo l'informa qu'on était justement en train d'en préparer une d'une valeur de 300 ducats destinée à une église de Raguse, mais que, vu l'importance de la cathédrale de Séville, il suggérait un « assortiment complet, comme il se doit, c'est-à-dire chape, chasuble, diacre et sous-diacre et un assortiment pour les chemises à porter dessous ». La qualité des tissus proposée était « en or *a III alti*, exécutés avec des dessins appropriés et des broderies magnifiques » ; les matières premières, dans le respect des règles corporatives, devaient être excellentes et abondantes, consistant en « de l'or filé et tiré, de telle sorte que tout semblera une masse d'or entière » ; la plus grande attention fut accordée aussi aux finitions, et les draps furent garnis de franges, de frises et « d'autres ornements très riches comme il se doit » ; le coût de la fourniture devait s'élever à environ 1 500 ducats. Une fois achevés les travaux, les chanoines de la cathédrale allaient être convaincus, malgré la dépense élevée, que « les parements qu'ils possèdent ne sont rien [...] et il leur semblera n'avoir jamais rien eu d'aussi riche<sup>33</sup> ».

C'est justement depuis la *Ville du Lys* que Iacopo Bortti, qui avait parmi ses clients de nombreux ecclésiastiques, recevait des informations sans cesse à jour sur les soies les plus adaptées aux parements religieux : durant ces années-là, étaient très à la mode des draps « sous la forme de toiles d'or ornées de dessins en tous genres, de fines toiles de soie avec des dessins chatoyants comme l'or, utilisées dans les églises et qui se vendent entre 8 livres ½ et 9 livres et sont riches et belles<sup>34</sup> » et avec « des fleurs en forme d'artichauts<sup>35</sup> », connus comme le célèbre motif du chardon.

32. ASFI, *Miscellanea*, 107/1, Livre de copies lettres, Florence-Séville, Matteo Bortti à Iacopo et Giovambattista Bortti, 24 janvier 1542, c. 153 r°.

33. ASFI, *Miscellanea*, 107/1, Livre de copies lettres, Florence-Séville, Matteo Bortti à Iacopo et Giovambattista Bortti, 11 février 1542, c. 163 v°. (« fornimento intero, come si richiede, cioè piviale, pianeta, diacano e suddiacano e e fornimenti per e camici di sotto » ; « d'oro a III alti, fatti con l'opere a proposito e con le figure di ricamo per excellentia e conveniente » ; « oro filato e tirato, talché tutto parà una massa di oro intero » ; « altre ricchezze come si conviene riccissime » ; « ch'è fornimenti che gl'anno non sono niente [...] e non parrà havere maj hautu cosa richa ».)

34. ASFI, *Miscellanea*, 107/1, Florence-Séville, Matteo Bortti à Iacopo et Giovambattista Bortti, 30 juillet 1541, c. 112 r°. (« a uso di telete d'oro con che opera l'uomo vuole, relette di seta che gangiano l'opera come fa l'oro che servono a chiese et vendonsi di lb. 8 1/2 in 9 il braccio e sono riche e belle. »)

35. ASFI, *Miscellanea*, 107/1, Florence-Séville, Matteo Bortti à Iacopo et Giovambattista Bortti, 30 juillet 1541, c. 112 r°. (« fiori a charciofo »).

Entre la fin des années cinquante et le début des années soixante-dix du XV<sup>e</sup> siècle, plusieurs livres comptables de la compagnie de Francesco et Carlo Cambini de Florence révèlent un rapport privilégié, probablement favorisé par la présence désormais solide du groupe dans la capitale portugaise, avec certains représentants de la célèbre cour florentine du « Cardinal du Portugal », Iacopo de Lusitanie. C'est justement cette entreprise qui s'occupait, conformément aux dispositions des exécuteurs testamentaires, des achats et des paiements relatifs aux funérailles du Cardinal et à la construction de sa chapelle à San Miniato al Monte. Les dépenses pour l'achat de draps sombres de *loto*<sup>36</sup> et de guède, de cierges, de flambeaux, de candélabres, de torchères s'élevèrent à plus de 400 florins ; en tout furent achetés 461 bras d'étoffe et pas moins de 900 livres<sup>37</sup> de cire sous différentes formes<sup>38</sup>.

Les exécuteurs testamentaires, parmi lesquels se distinguent les noms de membres éminents de la cour du cardinal, tels Alvaro Alfonso, évêque d'Algarve, son frère Janis, chanoine de Lisbonne et Nuno Ferrandi, chapelain du cardinal, décrétèrent la construction de la célèbre chapelle mortuaire « située dans l'église de San Miniato hors de Florence<sup>39</sup> ». Tous les artistes les plus prestigieux de la Renaissance florentine y travaillèrent, entre autre Luca della Robbia, Desiderio da Settignano, Antonio et Piero del Pollaiuolo, Giuliano da Maiano. Les travaux durèrent plus de dix ans. Dans tout cela les Cambini eurent un rôle particulièrement délicat en offrant aux prélats portugais leurs compétences mercantiles pour se procurer les matières premières les meilleures, leurs connaissances administratives pour la mise au point des contrats de travail, leur habileté bancaire pour les financements.

Ces quelques exemples montrent bien qu'en mettant à disposition leurs capacités opérationnelles et leurs complexes réseaux de relations personnelles et commerciales, nos marchands favorisèrent et parfois stimulaient le développement qualitatif et quantitatif de la demande de services de la part du monde ecclésiastique. On n'entend pas se référer uniquement aux activités sur commission comme dans le cas de la compagnie Cambini de

36. Tissue de couleur noire, semblable au bois du lotus.

37. La livre florentine équivalait à 339,542 grammes.

38. Frederick HART, *The Chapel of the Cardinal of Portugal 1434-1459 at San Miniato in Florence*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1964. À propos de la chapelle construite à San Miniato, voir R. GOLDTHWAITE, *L'arte e l'architettura nei documenti contabili privati (sec. XV)*, in Lucia SANDRI (éd.), *Gli Innocenti e Firenze nei secoli. Un ospedale, un archivio, una città*, Firenze, SPES, 1996, p. 179-188 ; Sergio TOGNETTI, *Il banco Cambini: affari e mercati di una compagnia mercantile-bancaria nella Firenze del XV secolo*, Firenze, L. S. Olschki, 1999.

39. Archives de l'Hôpital des Innocents de Florence, *Estranei*, (dorténavant AOIFI, E), 223, Souvenirs jaunes marqués N, Francesco et Carlo Cambini et compagnie à Florence, 23 décembre 1461, c. 209 r°.

Lisbonne évoquée plus haut, qui en juin 1459, sur disposition du chapelain Nuno Ferrandi<sup>40</sup>, avait fait acheter à Florence et expédier au Portugal six petits coffres-forts peints pour les autels, deux petits coffres-forts de somme, deux harnachements, deux boucliers et six boucliers plus petits<sup>41</sup>, pour une dépense totale de 27 ducats et 20 sous *di camera a oro*<sup>42</sup>. Au début des années soixante, pour l'évêque de l'Algarve, les Cambini firent exécuter « un livre des tables de Prolémée » par Giovanni de maître Antonio et Pietro del Massaio, représentants florentins de l'École de Paolo dal Pozzo Toscanelli dans la ville portugaise, pour la somme de 68 florins<sup>43</sup>. Toujours pour l'évêque Alvero Bizaro, en juillet 1561 ils se chargèrent des frais de transport, de Florence à Pise, d'un chargement de tissus et de livres à destination de Lisbonne sur le bateau Santa Maria de Nazareth et destinés à Giovanni Guidetti<sup>44</sup>. Au mois de janvier de l'année suivante, dans le cadre de l'exécution testamentaire du cardinal Iacopo, Alfonso Iani donna aux fidèles Cambini « une petite croix en or fin sur laquelle était taillé un Dieu le Père, c'est-à-dire le visage avec quatre petits rubis et quatre perles », avec l'ordre de l'envoyer à Venise à Girolamo Corboli selon la volonté de Piero Finze de Portugal. De même, quelques jours plus tard, nos marchands reçurent un diamant « en pointe » à remettre à l'évêque portugais qui se trouvait à Rome<sup>45</sup>.

Si c'est avec l'entourage du Cardinal du Portugal que la compagnie entretenait les rapports les plus étroits, des contacts avec d'autres prélats comme l'évêque Mariano de Cortone et le plus modeste sire Mariotto d'Andrea, prêtre de Scarperia, ne manquèrent pas. Pour le premier, ils s'occupèrent de la vente de quelques objets personnels<sup>46</sup>, pour le second

par contre, ils gardèrent en dépôt 500 florins avec l'ordre de les utiliser pour l'achat de biens immobiliers<sup>47</sup>.

Une médiation conclue à Valladolid par l'entreprise des Martelli qui aidèrent la prieure, la señora « Anna Sanches », du monastère de Sant'Alessio de cette même ville, dans sa requête à Rome de certaines exemptions fiscales pour son ermitage, apparaît très intéressante. Carlo Martelli envoyait à cet effet aux Bandini la minute du document dont l'original se trouvait entre les mains du docteur Sandoval auquel les Bandini eux-mêmes allaient devoir s'adresser pour obtenir l'autorisation de l'expédier en Espagne<sup>48</sup>.

Les multiples produits de peu de valeur intrinsèque, dont la production et la demande étaient souvent limitées au marché local, ne font pas partie de cette analyse. Il s'agissait de petits objets ou de matières premières destinés à satisfaire tant la demande de l'Église que celle des particuliers et qui n'intéressaient que fort peu les grands marchands. Parmi les rares exceptions, le cas de la cire est emblématique. Cette dernière, consommée en grande quantité, devait être acheminée aussi de pays lointains. Sa consommation dépendait en grande partie des rythmes religieux, même si l'utilisation de bougies pour l'éclairage domestique était tout autre que négligeable. En novembre 1511, la correspondance des marchands toscans faisait état d'une disposition pontificale qui allait avoir des conséquences marquantes sur la vente de cire blanche sur le marché florentin. En effet, Jules II de la Rovere avait fait en sorte que le prochain Concile de Pise, qui lui était hostile, n'ait pas lieu et il fit tout son possible pour que Florence interdise que les séances se tiennent sur son territoire. Comme le gouvernement de la ville n'osait rompre son amitié ni avec le roi de France ni avec le Pape, il adopta une attitude à tel point indécise que le Pontife lança une interdiction sur Pise et sur Florence. La défense de tenir en ville des cérémonies religieuses allait commencer justement le 15 novembre et ainsi les 4 caisses de cire, que Francesco de Giuliano de' Medici avait reçues de Raguse où se trouvait son frère Iacopo, allaient-elles rester longtemps en stock si elles n'étaient vendues au rabais<sup>49</sup>.

À part les cas d'achats destinés à constituer des stocks importants, la cire arrivait assez régulièrement, avec des pics à l'occasion des grandes fêtes liturgiques. À titre d'exemple, durant les trois années, de 1491 à 1494,

47. AOIFI, E, 223, Souvenirs jaunes marqués N, Francesco et Carlo Cambini et compagnie à Florence, 21 juillet 1462, c. 244r.

48. Le docteur Sandoval devait recevoir en échange 35 et non plus 45 ducats parce qu'obtenir les indulgences des cardinaux n'intéressait en rien la prieure. ASFI, CSVS, 1506, Livre de copies lettres, Valladolid-Rome, Carlo Martelli et compagnie aux Bandini, 14 décembre 1556, c. 26g.

49. HARVARD UNIVERSITY, Baker Library Selfridge Collection, MS. Medici, 539, Livre de copies lettres, Florence-Raguse, Francesco de Giuliano de' Medici à Iacopo de Giuliano de' Medici, 5 novembre 1511, c. 16 gauche (dorténavant g.)

40. Ferrandi connaissait bien l'Italie pour y avoir fréquenté entre autre le prestigieux collège d'Espagne à Bologne. Federigo MELIS, « Sul finanziamento degli allievi portoghesi del Real Colegio de España di Bologna nel XV secolo », in Luciana FRANGIONI (éd.), *I mercanti italiani nell'Europa medievale e rinascimentale*, Istituto Internazionale di Storia Economica "F. Datini" - Prato, Firenze, Le Monnier, 1990, p. 19-33, p. 30.

41. Seul le coût de la peinture des harnachement et des deux boucliers fut débité.

42. AOIFI, E, 222, Souvenirs bleu ciel marqués L, Francesco et Carlo Cambini et compagnie à Florence, 5 juin 1459, c. 22 r°.

43. Federigo MELIS, « Di alcune figure di operatori economici florentini attivi nel Portogallo nel XV secolo », in L. FRANGIONI (éd.), *I mercanti italiani*, op. cit., p. 1-18, p. 16.

44. AOIFI, E, 223, Souvenirs jaunes marqués N, Francesco et Carlo Cambini et compagnie à Florence, 29 juillet 1461, c. 32 r°.

45. AOIFI, E, 223, Souvenirs jaunes marqués N, Francesco et Carlo Cambini et compagnie à Florence, 9 janvier 1462, 13 février 1462, c. 116r. (« Una chrochetta d'oro finni intragliato uno Dio Padre, cioè el volto chon 4 rubinuzzi e 4 perle. »)

46. AOIFI, E, 223, Souvenirs jaunes marqués N, Francesco et Carlo Cambini et compagnie à Florence, 3 août 1461-2, c. 103r. Il s'agissait d'un étui de six couteaux; d'une bague en or ornée d'un « gros camée » et d'une autre ornée d'un grenat; de trois boutons en argent; « d'un verre pour lire » (« 1 cristallo da leggere »); d'une cuvette en cuivre travaillée à la main et d'un broc (« messiroba »). AOIFI, E, 223, Souvenirs jaunes marqués N, Francesco et Carlo Cambini et compagnie à Florence, 3 août 1461, c. 103r.

l'entreprise que les Salviati de Pise avaient à Constantinople effectuée pour le compte de Francesco Ghepard deux achats plutôt importants pour une valeur supérieure à deux cents florins d'or (11311 *aspri*<sup>50</sup>) ; les Botri, par contre, envoyèrent à Florence (entre 1524 et 1534) de la cire espagnole avec une certaine fréquence et en quantités variables. Il en arrivait de Maestrazgo, zone traditionnelle d'approvisionnement au XIV<sup>e</sup> siècle, des côtes nord africaines et des Balkans, mais, surtout à partir de la moitié du XV<sup>e</sup> siècle, c'est de l'Orient qu'elle arrivait à Florence sur des embarcations à destination de Pise ou par l'intermédiaire de caravanes organisées à Constantinople.

À tout cela s'ajoutait la demande de la part du clergé de services bancaires et financiers qui aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles trouva justement des motifs supplémentaires de se consolider.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, l'utilisation de plus en plus fréquente de titres de crédit comme le chèque bancaire et la lettre de change, l'introduction du virement multiple<sup>51</sup> et plus tard le contrôle d'une grande partie du marché des changes et les interventions dans le débit public d'un grand nombre de cours européennes, avaient placé les banquiers florentins dans une position de prestige. Leurs connaissances et leurs instruments permettaient de simplifier et d'accélérer les opérations bancaires et financières, en offrant à la clientèle des services très qualifiés et relativement avantageux.

Naturellement, les richesses des marchands toscans finançaient aussi le débit public de l'État Pontifical qui eut souvent recours à leurs conseils. Ce n'est pas un hasard si c'est justement un Pape florentin, Clément VII, qui, en 1526, lança le Mont de la Foi, en inaugurant dans l'État de l'Église l'emploi d'un système de collectage monétaire que la République de Florence avait adopté dans le second quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Nous ne parlons pas ici de la question relative à la gestion, pour le compte de clients, de véritables portefeuilles de titres de la dette publique. Par contre, nous ferons allusion à leurs actions en vue d'accaparer les bénéfices ecclésiastiques et les offices vénaux, cette autre forme moderne servant à financer le bilan de l'Église. La longue familiarité et les rapports durables que les toscans avaient établis avec le haut clergé leur offraient quelques avantages. Ce n'est pas par hasard qu'ils réussirent à obtenir des résultats significatifs en Italie comme en Espagne et en France, dans la course à l'occupation de paroisses, abbayes ou chaires épiscopales, en oeuvrant pour eux-mêmes et pour une clientèle sélectionnée.

50. Archives d'État de Pise, *Salviati*, (dorénavant ASPI, *Salviati*), Livre Débiteurs et Créanciers, Giovanni de Marco Salviati et compagnie à Constantinople, c. 71g. L'«*aspro*» (akçe) était une monnaie d'argent très répandue dans l'Empire Ottoman.

51. À travers un simple ordre écrit, le client pouvait demander à son banquier de virer une somme de son compte sur celui d'un autre client d'une autre banque. S'il n'existait aucun rapport entre les deux compagnies bancaires, on avait recours à une banque intermédiaire.

Une intervention financière sur commission que la compagnie florentine des Gondi à Lyon réalisa à Rome avec l'appui de celle des Bardi est très intéressante. On était en septembre 1523 et à l'abbaye bénédictine de Saint-Wandrille, Jacques Hommet, dernier abbé régulier, venait de mourir. Le choix de son successeur était régi par le concordat de Bologne qui avait mis un terme à la Pragmatique sanction de Bourges en permettant l'affirmation du régime de la commende<sup>52</sup>. Ainsi les abbés n'étaient-ils plus élus par les moines mais étaient choisis par le Roi de France puis investis spirituellement par le Pape. Pour Saint-Wandrille, le choix tomba sur Claude de Poitiers, jusque là abbé à Saint-Pierre de Montmajour, à deux kilomètres d'Arles. Claude de Poitiers allait devenir le premier abbé commendataire de l'abbaye ; pour obtenir cela, il fallait recevoir de Rome les bulles papales prescrites. Dans la ville éternelle se trouvait messire « Ruberto Inseranidi », aumônier de « Sanvandrige », à qui les Bardi remirent plus de 7717 écus soleil pour mener à bien l'opération<sup>53</sup>.

### La demande privée

La demande d'objets sacrés ou, quoiqu'il en soit, liés à l'objet du culte, n'était pas uniquement le fait de l'Église ; les particuliers aussi, surtout ceux qui appartenaient aux couches sociales élevées et fortunées, exprimaient une demande considérable de ces biens. Pour les seigneurs et les riches marchands, de nombreux moments de leur vie religieuse ou spirituelle étaient accompagnés d'objets précieux et raffinés, souvent de véritables oeuvres d'art trouvables seulement sur le marché international. Il suffit de penser au cas de Francesco Lioni qui, entre mars 1535 et janvier de l'année suivante, envoya de Venise, place raffinée s'il en est, à Florence huit couronnes de rosaire produites par un certain maître Léonard ; quelques unes étaient en or, d'autres en agathe<sup>54</sup> avec des grains ronds ou en forme de petites olives, simples ou ornées de finitions en métal jaune. Leurs prix, tous frais inclus, allèrent de 19 sous et 9 deniers de *grossi* pour la couronne en grains d'agate à finitions d'or à 3 livres 10 sous et 7 deniers pour celle en or massif<sup>55</sup>.

52. C'était plus en général la crise des institutions monastiques au cours des deux derniers siècles du Moyen Âge qui avait favorisé la pratique de la commende. Roberto BIZZOCHI, « Clero e Chiesa nella società italiana alla fine del Medio Evo », in Mario ROSA (éd.), *Clero e società nell'Italia moderna*, Roma-Bari, Laterza, 1995, p. 3-44, p. 14-15.

53. La somme comprenait, outre les frais proprement dits de la concession papale (7560.18.0 écus soleil), des avances faites à l'aumônier, les frais pour les frais couvrant la médiation, les protestations, le consulat, les provisions ainsi que les dépenses affrontées pour le voyage de l'aumônier de Montmajour et d'un jeune collaborateur des Gondi (Tommaso Ridolfi) qui l'accompagnait dans son voyage d'aller-retour à Rouen où il prit possession de l'abbaye, ASFI, *Gondi*, 9, Grand Livre vert marqué G, Antonio et Bernardo Gondi et compagnie à Lyon, c. 280d., 293d., 294g. et d.

54. La *prasma* ou *plasma* est une pierre semblable à l'agate, de couleur vert foncé.

55. BNCFI, *Capponi*, 112, Grand Livre marqué A, Francesco de Domenico Lioni à Venise, 14 mars 1535, 1<sup>er</sup> juillet 1535, c. 53g., 91g., 102g., 108g. et d.

Certes, toutes les femmes de Séville des années trente du XV<sup>e</sup> siècle ne pouvaient disposer d'un petit livre de prière dédié à la Madone comme celui que Matteo Botti envoya depuis Venise à sa belle-soeur Ana Francisca Font<sup>56</sup>. Il s'agissait d'un petit livre de prière, blanc et relié en or, qui fut expédié à Cadix avec deux autres livres vraisemblablement à destination de Lisbonne; il devait ressembler à celui que tient l'altière Lucrece de Gismondo Pucci dans le célèbre portrait que Bronzino fit d'elle. Dans ce cas aussi, il s'agissait de la femme d'un florentin originaire de Pistoia, Bartholomée Panciatichi, dont la famille avait fait fortune à Lyon.

À cette occasion, en même temps que les livres de prière, Botti chargea sur le galion du portugais Luis Attochia en partance pour Cadix, « un livre qu'on avait fini d'imprimer le jour même, d'un poète de Mantoue, sur la vie du Christ, très belle, qui a été remis au lieutenant pour le mettre dans sa caisse et rappelez-vous qu'il lui manquait un feuillet et que nous vous l'avons envoyé comme si c'était une lettre par l'intermédiaire dudit lieutenant<sup>57</sup> ». Il ne faut pas s'étonner si dans la Venise du XV<sup>e</sup> siècle le monde des éditeurs était particulièrement florissant, une partie du mérite revenant d'ailleurs aux éditeurs toscans: à cette époque, dans la cité des doges travaillait depuis longtemps Tommaso Giunti, un des fondateurs de la maison d'édition florentine connue encore aujourd'hui. La familiarité qui, durant son séjour à Venise, s'était créée entre Matteo et l'éditeur, permit au marchand de continuer à bénéficier d'un rapport privilégié avec le monde de la culture et de sa diffusion; des contacts de cette nature étaient précieux dans un environnement où la connaissance et une information rapide étaient les pivots de la compétitivité internationale.

À côté de cette demande de biens voluptueux, signe évident, comme l'écrit Richard Goldthwaite, d'une richesse privée en continue augmentation et de son accumulation entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint d'individus, les chapelles, les oratoires et les églises privées se mirent à proliférer. Le phénomène de privatisation des églises qui s'était intensifié à partir du XV<sup>e</sup> siècle, amena les particuliers à s'approprier des espaces liturgiques en achetant, dans les édifices religieux, des autels, des chapelles, ou bien en s'en faisant construire dans leurs habitations privées<sup>58</sup>. Bien sûr, la réalisation de chapelles privées avec les tombeaux de famille et des autels dotés de tout le nécessaire pour la célébration liturgique impliquait des dépenses importantes. En particulier les chapelles

familiales offraient de nombreuses opportunités quant à l'utilisation des espaces architecturaux en les enrichissant de sculptures et de peintures réalisées par des artistes à engager. Les exemples sont nombreux à Florence aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, mais on se contentera de citer quelques unes des familles les plus connues comme les Alberti à Santa Croce, les Medici à San Lorenzo, les Ridolfi à San Iacopo sopr'Arno, ou encore les Salviati dans l'église de San Marco<sup>59</sup> et les Botti dans celle du Carmine. Ceux qui disposaient de grandes ressources pouvaient se permettre des chapelles dans plus d'une église, en ville ou à la campagne. Ce fut le cas de Filippo Strozzi qui, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, outre sa chapelle à Santa Maria Novella, en possédait d'autres aux Selve et au Lecceto<sup>60</sup>.

De même Giuliano Capponi, dans les années trente du XVI<sup>e</sup> siècle, possédait-il à Vico Val d'Elsa la chapelle de San Bernardo, dotée de terres en partie louées. Au printemps 1538 la chapelle fut entièrement restaurée. Il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil aux documents comptables. Les travaux commencèrent en avril et se terminèrent en octobre 1540; les frais les plus importants concernèrent les travaux de maçonnerie. Les sommes à payer aux deux tailleurs de pierre furent moindres: au premier, Michelagnolo de Domenico, furent commissionnés la porte, les fenêtres, l'œil et deux « petites portes cintrées », tandis que Luigi de Bruno prépara les pierres pour le « galandage » et l'autel. Leurs salaires arrivaient presque à 10 florins, alors qu'on donna plus du double à Giuliano Bugardini « pour sa peine et les frais de couleurs et autre pour peindre la chapelle et la décoration de celle-ci<sup>61</sup> ». Peu de temps après, furent renouvelés l'ameuble-

59. Gigliola FRAGNITO, « Gli Ordini religiosi tra Riforma e Controriforma », in Mario ROSA (éd.), *Clero e società nell'Italia moderna*, Roma-Bari, Laterza, 1995, p. 115-205, en particulier p. 185-187.

60. EVE BOORSOOK, « Documenti relativi alle cappelle di Lecceto e delle Selve di Filippo Strozzi », *antichità viva*, Firenze, anno IX, 3, 1970, p. 3-20. L'analyse du Livre Débiteurs et Créanciers numéro 51 a révélé d'autres dépenses encore pour des travaux, des parements et des ornements destinés aux chapelles de Santa Maria del Lecceto et de Santa Maria Novella. En ce qui concerne la première, l'achat et l'installation d'une cloche de 1 025 livres sont particulièrement intéressants; l'opération coûta en tout 78,17 florins sous et 4 deniers. La partie comprable donne le détail suivant: 989 livres de vieux métal coûtèrent 300 livres et 7 sous; pour 40 livres et demie d'étain furent dépensées 22.5.4 livres; pour fabriquer et hisser la cloche furent déboursées plus de 85 livres; enfin, le battant et le sommier de cloche coûtèrent 29 livres et 8 sous; le reste de la somme servit à payer le transport, les gâbelles et la bénédiction quand la cloche fut installée dans le clocher. Pour la chapelle de Santa Maria Novella furent achetés, chez des brodeurs de Viterbe, une frise en or fin avec des figures, les armoiries des Strozzi, pour une chasuble de damas cramoisi et une chasuble de camelot bis ornée d'une bande tissée en or de Chypre, pour une somme totale de 28 florins. ASFI, CSVS, 51, Grand Livre tanné marqué K, Filippo de Matteo Strozzi à Florence, 23 novembre 1490, c. 94g, et d. En ce qui concerne la chapelle Strozzi à Santa Maria Novella, voir EVE BOORSOOK, « Documents for Filippo Strozzi's Chapel in Santa Maria Novella and other Related Papers-1 », *The Burlington Magazine*, vol. CXII, 812, novembre 1970, p. 737-748.

61. BNCFI, *Capponi*, 9, Livre Débiteurs et Créanciers vert marqué B, Giuliano de Piero Capponi à Florence, c. 116g, et d. (« per sua fatica e spese di colorari e altro per dipintura della chapella e ornamento di detta chapella »). Pour une étude exhaustive de la richesse de la famille Capponi, voir R. GOLDTHWAITE, *Private Wealth in Renaissance Florence. A Study of Four Families*, Princeton N.J., Princeton University Press, 1968.

56. Ana Francisca Font avait en effet épousé Jacopo Botti, frère de Matteo; ce dernier expédia également un livre de prière à son frère Giovambattista qui se trouvait alors en Andalousie. ASFI, *Libri di commercio*, 734, Livre Débiteurs et Créanciers, Matteo Botti à Venise, 1533, c. 119<sup>v</sup> et 120<sup>v</sup>.

57. ASFI, *Libri di commercio*, 734, Livre Débiteurs et Créanciers, Matteo Botti à Venise, 1533, c. 120v. (« Uno libro finito di stampare apunto questo giorno di un poeta mantovano d'una opra dilla vita di Cristo, molto bella, quale à 'uro lo scrivano per mettere in sua cassa e avvertire che gli mancava una carta che vi s'è mandata poi a uso di lettera per detto scrivano »).

58. R. GOLDTHWAITE, *Richchezza e domanda nel mercato dell'arte*, op. cit., p. 129-131.

ment, les objets et les décorations : pour l'autel on acheta un tableau avec l'image de la Madonne et deux anges en terre cuite colorée tenant à la main deux chandeliers (coût 4 florins 5 sous et 9 deniers) ainsi que des tissus de soie, des décorations et des franges pour trois chasubles pour plus de 16 florins. En tout, l'aménagement de San Bernardo coûta 159 florins 2 sous et 5 deniers de monnaie.

Les chapelles privées devenaient souvent aussi des tombeaux de famille. Pour les habitants des villes, disposer d'une sépulture et d'un autel où faire célébrer les messes de suffrage signifiait d'une part atténuer la peur de la mort, d'autre part faire en sorte que les héritiers et les descendants n'oublient pas de commémorer leurs défunts<sup>62</sup>.

Les usages relatifs à la mort avaient pris, entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles, une dimension hautement sociale, les offres à verser pour les rites du suffrage, les dépenses pour les autels où les célébrer et surtout les enterrements avec leur appareil souvent compliqué, pesaient sur les finances privées<sup>63</sup>. La mort avait donc son prix, d'autant plus élevé qu'était élevée la classe sociale d'appartenance. D'autre part, la façon dont l'homme se comporte face à ses défunts constitue et détermine les rites funéraires, qui sous leurs différentes formes, simples ou élaborées, varient d'un lieu à l'autre, d'une période à l'autre. En fait, chaque rite reflète le concept que la société a de la mort et dans un environnement social empreint de religiosité comme celui du Moyen Âge et de la Modernité, le problème de la fin terrestre s'identifie en grande partie avec celui de l'immortalité de l'âme ou de la célébrité acquise durant la vie. Il est donc évident que tout cela se reflétait immédiatement sur les modalités et les coûts des obsèques. Le cérémonial qui comprenait le vêtement de deuil, les décorations et les cierges pour l'église, les aumônes et la sépulture, tout cela se trouve appelé indirectement dans les registres comprables.

L'enterrement de Filippo Strozzi<sup>64</sup>, mort à Florence le 14 mai 1491, fut imposant tant du point de vue de la cérémonie que de son coût. Si on calcule la dépense totale, comprenant les cérémonies faites à Rome et à Naples, elle s'avère supérieure à 1 000 florins. Avant toute chose, on dépêcha des messagers dans ces deux villes pour répandre la nouvelle, puis l'on acheta du drap *monachino*<sup>65</sup> pour faire des manteaux, habiller la famille et les domestiques de la maison. À cela il faut ajouter les dépenses pour le taffetas rouge destiné aux « tentures », pour le prêt d'« une impériale mortuaire » pour les cierges et les *torchietti*<sup>66</sup> di cire (plus de 342 livres qui

62. R. GOLDTHWAITE, *Richchezza e domanda nel mercato dell'arte*, op. cit., p. 129-130.

63. *Ibidem*, p. 116-117. Voir également, pour ce qui concerne le rituel des cérémonies funéraires, Michel VOVELLE, *La morte e l'Occidente*, Bari, Biblioteca Universale Laterza, p. 172-179.

64. R. GOLDTHWAITE, *Private Wealth*, op. cit., p. 31-73.

65. Couleur foncée tendant au rouge presque fané.

66. Le *torchierto* était constitué d'ordinaire de quatre bougies réunies de telle sorte qu'elles n'en formaient qu'une seule.

coûtèrent presque 50 florins) à mettre dans l'église et à tenir à la main pendant la messe funèbre et les 8 offices qui furent célébrés à San Gallo, San Domenico à Doccia, San Francesco à Fiesole, San Girolamo, la Badia à Florence, San Francesco de San Miniato et à San Marco. À Rome également furent achetés des draps noirs et de la cire (147 florins et 14 deniers), tandis que les funérailles à Naples s'élevèrent à plus de 380 florins *a oro larghi*<sup>67</sup>.

Les obsèques de Giovanni Salviati, mort à Constantinople en 1494, furent plus simples. Son livre Débiteurs et Créanciers, dans un compte ouvert au nom de l'exécuteur testamentaire Giovanni Maringhi, signale la modeste somme de 18 florins (1012 *aspri*)<sup>68</sup>.

Les héritiers d'Andrea Busini, lainier florentin de la moitié du XV<sup>e</sup> siècle, dépensèrent 1 florin 19 sous et 4 deniers de monnaie pour acheter à Vincenzo Landi et à ses compagnons lainiers 14 bras et demie de serge noire destinés à l'habit mortuaire d'Andrea. Dans ce cas aussi, nous trouvons d'autres renseignements : pendant sa maladie, aux soins du corps qui occasionnèrent d'importantes sorties pour les médicaments, s'ajoutèrent les frais pour la santé de l'âme, y compris 2 livres qui furent payées à Fra' Marcantonio qui se rendit chez Busini pour dire la messe et lui donner la communion ; pour libérer le frère, qui ce jour-là devait célébrer une fonction religieuse à Santa Maria Maggiore, on paya le prêtre Martino Latini pour qu'il le remplace<sup>69</sup>.

On pourrait multiplier encore ce genre d'exemples de consommation, mais on se bornera à ajouter qu'un simple coup d'œil sur la comptabilité des industries textiles permet de deviner toute l'importance qu'avaient de semblables dépenses au sein des familles privées les plus disparates. C'est ce qui arriva, pour citer un dernier cas, à la compagnie des batteurs d'or de Giuliano de Piero Capponi qui, en novembre 1541, vendit à Nicolò de' Castrati de Raguse 8 sarcophages, dont 4 en satin rouge cramoisi avec des volants d'or filé ; il s'agissait de draps de soie destinés à recouvrir le plan d'appui de la dépouille. Le coût de l'opération s'éleva à plus de 172 florins d'or de monnaie<sup>70</sup>.

La pensée de la mort, la grande capacité qu'avait l'Église d'influencer les habitudes du consommateur, l'augmentation des autels privés et l'infatiga-

67. ASFI, CSVS, 51, Grand Livre *ramé* marqué K, Filippo de Matteo Strozzi à Florence, 4 juillet 1491, 27 juillet 1491, c. 158 g. et d.

68. ASFI, *Salviati*, Giovanni de Marco Salviati et compagnie à Constantinople, Livre Débiteurs et Créanciers, 1491-1494, c. 75d.

69. ASFI, *Libri di commercio*, 916, Livre Journal marqué B, Andrea Busini et les compagnons lainiers de Garbo, c. 44r. Les vicissitudes de la compagnie Busini ont été étudiées par Francesco AMMANNATI, *L'arte della Lana a Firenze nel XVI secolo. Analisi comparativa di produzione e produttività attraverso i registri contabili della compagnia Busini*, thèse de doctorat, XIX<sup>e</sup> cycle, Bari, 2005-2006.

70. BNCFI, *Capponi*, 13, Grand Livre bleu ciel marqué P, Giuliano de Piero de Gino Capponi et les compagnons batteurs d'or, 9 novembre 1541, c. 66 g. et d.

ble action des ordres Mendiants encourageant l'habitude des messes de suffrage pour les défunts. Au XV<sup>e</sup> siècle déjà, plusieurs importantes églises florentines comme San Lorenzo durent gérer jusqu'à cent offices par jour. La demande de ces services religieux, déjà élevée à la fin du Moyen Âge, continua de s'accroître au début de l'ère Moderne, entraînant une augmentation du nombre de religieux. Entre le début du XIV<sup>e</sup> siècle et 1427, le clergé représentait 1,5 % de la population de Florence; à la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle il dépassait 8 %<sup>71</sup>. Il ne faut pas s'en étonner: il suffit de penser que le 10 juin 1491, pour le repos de l'âme de Filippo Strozzi, fut célébré un « *rinovale* »<sup>72</sup> à Santa Maria a Ughi: la messe fut célébrée par trente et un prêtres aidés de dix clercs; à cette occasion 10 livres de cierges furent consommées. Le même jour furent enregistrées les dépenses pour un office à Santa Maria Novella et en même temps furent consignés soixante livres d'agneau châtré, deux boisseaux de pain cuit, un baril de vin et 50 livres de *piccioli*. Cette pratique devait se répéter pendant dix ans<sup>73</sup>. Pareillement, le 8 novembre 1510, le Grand Livre de Lodovico Cavalcanti, marchand florentin qui travaillait à Lyon en société avec les Orlandini et les Serristori, signalait une sortie de 3 écus « pour des dépenses et des dons faits au nom de Dieu aux frères de Notre-Dame-de-Confort pour un service à la mémoire de Lodovico Cavalcanti i<sup>74</sup> » mort depuis peu.

À l'étranger aussi les Florentins réservaient une place importante aux dépenses destinées aux activités de dévotion. La chapelle de Saint-Jean Baptiste dans l'église dominicaine de Notre Dame de Confort était l'élément d'agrégation le plus puissant de la nation florentine de Lyon<sup>75</sup>. Sa décoration et les objets de culte qui l'embellissaient étaient l'objet de soins attentifs. La documentation laissée par les marchands toscans dans la ville française livre de nombreuses curiosités: le Grand Livre de Lodovico Cavalcanti signale une taxe à la charge de tous les membres de la nation « pour la construction de Notre Dame », une sortie qui, pour Cavalcanti, s'éleva à 30 écus<sup>76</sup>; quarante ans plus tard, Giovambattista Botti achetait

71. David HIERLIHY-CHRISTIANE KLAPISCH-ZUBER, *Les Toscans et leurs familles*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques et École des hautes études en sciences sociales, 1978, p. 157-159.

72. Messe de suffrage célébrée chaque année pour l'anniversaire d'une mort.

73. ASFI, CSVS, 51, Grand Livre *tammé* marqué K, Filippo de Matteo Strozzi à Florence, 10 juin 1491, c. 153g.

74. ASFI, *Archivio Serristori*, 1525, Grand Livre marqué E, Lodovico Cavalcanti à Lyon, 8 novembre 1510, c. 175g. (« per tanti spesi e donati per Dio a frati di Nostra Donna di Chonforto per uno servizio fatto per Lodovico Chavalchanti »).

75. Les chapelles et les églises des nations constituaient un point de référence pour la religiosité de tous les marchands florentins présents à l'étranger. Voir à ce propos Pierre-Frédéric BRAU, « Le comportement religieux des marchands florentins expatriés à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », in Albrecht BURKARDT (éd.), *Commerce, voyage et expérience religieuse XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 333-340, en part. p. 338.

76. ASFI, *Archivio Serristori*, 1525, Grand Livre marqué E, Lodovico Cavalcanti à Lyon, foire d'août 1507, c. 82g. (« per la fabrica di Nostra Donna »).

lui-aussi une tapisserie pour la chapelle, payait un prédicateur florentin et faisait l'achat de cierges pour l'enterrement du consul Mannelli<sup>77</sup>.

À Rome, en 1546, pour la construction de l'église San Giovanni Battista des Florentins, on collecta 3895 écus. La liste des marchands susceptibles de contribuer comprenait 58 noms et les versements allèrent d'un minimum de 10 écus à un maximum de 300 écus, offerts par les grandes compagnies présentes dans la ville pontificale comme les Altoviti, les Cavalcanti et les Montauto<sup>78</sup>.

Les droits de patronage ouvrirent aux particuliers d'autres possibilités d'incursion dans l'espace de l'Église. Il s'agissait de l'accès aux charges ecclésiastiques, à travers le système des nominations privées aussi bien pour des rentes de faible valeur que pour des rentes plus rémunératives<sup>79</sup>. On citera à ce propos l'exemple de Carlo Martelli qui, en janvier 1557, depuis Valladolid, proposait à son frère, le cardinal Ugolino, d'intercéder en vue de faire obtenir à un ami commun les bénéfices des évêchés d'Aldea Tegada» près de Salamanque, de l'église de Vera Cruz à Trujillo et de celle de Logrosán, qui appartenaient toutes à l'évêché de Plasencia. Lami en question était Andrea Strozzi, une brave personne digne de confiance<sup>80</sup>.

### Éthique des affaires et conscience

Le temps et l'espace nous manquent pour parler d'une manière adéquate des activités de prêt et l'application de l'intérêt. Nous nous bornerons donc à quelques considérations. On a pu remarquer que le débat inépuisable et souvent contradictoire touchant la légitimité de la richesse et l'usage du taux d'intérêt, tout au moins en Toscane, a eu très peu d'influence sur les mécanismes de développement, mais qu'il a entre-tenu les angoisses des opérateurs économiques les plus sensibles en raison de la quasi impossibilité de concilier la pratique quotidienne et les règles de

77. A. ORLANDI, « Affaires et petites vanités. Un marchand florentin à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle », in A. BURKARDT (éd.), *Commerce, voyage et expérience religieuses*, op. cit., p. 341-357, en part. p. 345-346.

78. Francesco GUIDI BRUSCOLI, *Benvenuto Olivieri. I Mercatieri fiorentini e la Camera Apostolica nella Roma di Paolo III Farnese (1534-1549)*, Firenze, Olschki, 2000, p. 269-270. L'essai de Maria Grazia D'AMELIO et Manuel VAQUERO PINERO, « Devotione e risorse monetarie: aspetti del finanziamento degli edifici religiosi tra Medioevo ed età Moderna », in Francesco AMMANNATI (éd.), *Religione e istituzioni religiose nell'economia europea, 1000-1800. Religion and religious institutions in the european economy, 1000-1800*, Acti della « Quarantatreesima Settimana di Studi » 8-12 maggio 2011, Firenze, Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini » Prato, FUP, 2012, p. 499-507, constitue une étude récente sur le financement des édifices religieux entre le Moyen Âge et l'époque moderne.

79. R. GOLDTHWAITE, *Richesza e domanda nel mercato dell'arte*, op. cit., p. 134.

80. ASFI, CSVS, 1506, Copialettere, Valladolid-Roma, Carlo Martelli e compagni a Ugolino Martelli, 22 janvier 1557, c. 28s.

comportement dictées par la pensée religieuse. Cela a été le cas en particulier pour les marchands qui vécurent avant Bernardin de Sienne et avant les humanistes civils, parmi lesquels Leonardo Bruni ou Matteo Palmieri qui insistèrent avec force sur le fait que la richesse obtenue à partir du commerce et de l'industrie était un bien social<sup>81</sup>. On pourrait reconnaître à Bernardin une plus grande clarté dans l'énonciation des nouvelles thèses sur l'application du taux d'intérêt. L'abandon du principe de la stérilité de la monnaie, cher à saint Thomas, permettrait de discuter de l'usure comme d'un péché d'avarice et, de ce fait, pour établir si un prêt était licite il fallait considérer la valeur d'usage de l'argent cédé et l'utilité collective qui pouvait en découler<sup>82</sup>. Malgré cela, face à la condamnation perdurante des activités liées à l'usure, ces subtilités n'étaient pas suffisamment perçues par les opérateurs économiques. C'est seulement au cours des dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle que les marchands les plus cultivés et les plus sûrs d'eux-mêmes, commencèrent à mettre sur pied une casuistique des formes légitimes et illégitimes<sup>83</sup>.

Nous pouvons dire par conséquent qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, si la licéité de la richesse obtenue par le commerce était désormais un fait acquis, au niveau des activités financières et bancaires, l'opposition entre les normes morales et le comportement au quotidien demeurait. Malgré l'interdiction toujours en vigueur, le prêt à intérêt était largement pratiqué, à des taux même

plutôt élevés. Des ecclésiastiques et des ordres religieux étaient souvent impliqués dans ce genre de transactions. Le cas d'un contrat avec une communauté religieuse enregistré dans la comptabilité des Strozzi, est à cet égard emblématique.

L'opération se déroula en mars 1515. Un représentant de la compagnie de Lorenzo et Filippo Strozzi remit 2 000 florins d'or *in oro larghi* à la congrégation des frères de Vallombrosa<sup>84</sup> en la personne de don Giovannaria d'Adovardo Canigiani, père général de la communauté et de quatre autres prêtres<sup>85</sup>. Le contrat, qui avait probablement la forme d'achat d'une lettre de change, fut stipulé par le notaire sire Pierfrancesco Maccalli et enregistré régulièrement par le camélingue de la gabelle. Selon ce qui résulte d'une série d'écritures comptables fort complexe, la somme versée est l'équivalent pour l'achat, de la part des Strozzi, d'une lettre sur Lyon pour 35,7 marcs, soit au change 55 $\frac{3}{4}$  florins par marc. Il s'agissait d'un prêt à tous les effets qui serait remboursé par le rachat de la part de la communauté de Vallombrosa de cette même lettre (jamais envoyée) au change de retour pratiqué à Lyon durant la foire d'août. Le 20 octobre, date d'échéance du prêt, on constata que le change Lyon-Florence était à 59 et 2/3 de florins par marc. À cette date le banquier Lorenzo Benintendi paya pour le compte du couvent une somme de plus de 2 151 florins, l'excédent constituant un « don » de la part des emprunteurs pour rembourser le préjudice subi sur les changes. La forme était sauve mais pas la substance : derrière une opération de change fictive se cachait une prêt dont le taux d'intérêt (12,9 % par an) était contenu dans la différence des changes. Il s'agissait d'une méthode très répandue pour les prêts particulièrement importants, d'où il résulte qu'un accord préliminaire n'existait pas « *a patto fermo* » (stipulant à l'avance le niveau des changes d'allée et de retour), la transaction était en théorie légitime car celui qui cédait la somme initiale s'exposait au risque d'un change de retour défavorable.

Le fait est que, malgré la règle de l'application du juste prix de la lettre, le change n'était pas déterminé seulement par les tendances du marché financier, mais également par un jeu spéculatif. Derrière le mécanisme du change de retour le plus élevé se cachait un intérêt dont seule l'entité était incertaine.

Les relations entre les mécanismes du marché et les principes éthiques et moraux avaient toujours été l'objet d'attention de la part des théologiens de l'Église catholique qui s'efforçaient de rappeler que le juste prix était le seul licite. Comment nos marchands justifiaient-ils leur comportement vu

81. Giampiero NIGRO, « Il mercante e la sua ricchezza », in Giampiero Nigro (éd.), *Francesco di Marco Datini. Uomo il mercante*, Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini » - Prato, FUP, Firenze, 2010, p. 83-86.

82. Sur l'évolution de la pensée de l'Église et l'abandon progressif des principes aristotéliens de la stérilité de la monnaie et du concept de justice commutative, voir Giacomo Todeschini, *Il prezzo della salvezza. Lessici medievali del pensiero economico*, Roma, NIS, 1994; *Id.*, *I mercanti e il tempo. La società cristiana e il circolo virtuoso della ricchezza fra Medioevo ed Età Moderna*, Bologna, il Mulino, 2002; *Id.*, « Theological Roots of the medieval/Modern Merchants' Self-Representation », in M. J. Jacob (éd.), *The Self-Perception of Early Modern Capitalists*, Palgrave, New York, 2008. On sait que l'historiographie européenne, dans le sillage de Schumpeter et de Le Goff, a surtout fait sienne la thèse selon laquelle l'interdiction de l'usure de la part de l'Église aurait freiné le développement du marché des capitaux et provoqué une augmentation du coût des transactions. Mais plus récemment, face à J.-H. Munro qui a observé que l'Église avait renforcé son hostilité à l'égard de l'usure au XVI<sup>e</sup> siècle (« The Usury Doctrine and Urban Public Finances in Late-Medieval Flanders (1220-1550) : Rentes (Annuities), Excise Taxes, and Income Transfers from the Poor to the Rich », in Simona CAVOCCHI (éd.), *La fiscalità nell'economia europea, secc. XIII-XVIII, Fiscal Systems in the European Economy from the 13<sup>th</sup> to the 18<sup>th</sup> Centuries*, Atti della « Trentaseiesima Settimana di Studi », 22-26 aprile 2007, Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini » - Prato, Firenze, FUP, 2008, p. 973-1026), Giacomo Todeschini a proposé une révision historiographique qui reconnaît, surtout à la pensée des ordres mineurs, une série d'ouvertures remarquables quant à la licéité de l'application du taux d'intérêt. Ces positions différentes ont eu la possibilité de se confronter durant les travaux de la « XLIII Settimana Datini » (Francesco AMMANNATI (éd.), *Religione e istituzioni religiose nell'economia europea, 1000-1800, Religion and religious institutions in the european economy, 1000-1800*, Atti della « Quarantatreesima Settimana di Studi » 8-12 maggio 2011, Firenze, Fondazione Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini » - Prato, FUP, 2012).

83. Bernardo DAVANZATI, *Lezione delle monete, in Economisti classici italiani. Scrittori classici di Economia Politica*, Parte Antica, Tomo II, Milano, Stamperte e Fonderte di G. Destefanis, 1806.

84. ASFI, CSVS, 92, Grand Livre marqué A, Compagnie de Lorenzo et Filippo Strozzi de Florence, 17 mars 1515, c. 77<sup>r</sup>g. et d.

85. Don Bernardino de Antonio, abbé de Santa Trinita, don Jacopo de Bartolomeo de Bibbiena, abbé de Sansepolcro, don Giovambattista Romoli, abbé de San Piero de Monteverde. ASFI, CSVS, 92, Grand Livre marqué A, Compagnie de Lorenzo et Filippo Strozzi de Firenze, 17 mars 1515, c. 77g.

que la majeure partie de leurs gains provenait d'opérations de prêt et de spéculations sur les changes ?

La réponse que Matteo Botti envoyait de Florence à son frère, qui se trouvait à Séville et voulait des informations à ce sujet, est éloquente. Matteo répondit qu'en Toscane les changes qui s'effectuaient à Lyon, « parfois à perte », n'étaient pas considérés comme licites, et à plus forte raison étaient considérés illicites ceux qui s'effectuaient en Espagne sur la base d'une cotation établie à l'avance (« *li fate a patto fermo* »). Ceci dit, ajoutait Botti, il était inutile de demander l'avis des théologiens, parce que, selon lui, réaliser des gains importants ne devait pas peser sur la conscience ; c'était au marchand de définir un comportement honnête, en regardant en lui-même, en évaluant les motivations qui guidaient ses actions et en considérant honnêtes les gains qui « d'ordinaire sont réalisés parmi les marchands où l'on court un certain nombre de risques »<sup>86</sup>.

Ainsi, le risque (partie intégrante du métier de marchand et que l'on essayait toujours de réduire autant que possible) justifiait-il des opérations que les théologiens considéraient illicites. Il fallait donc se fier au bon sens et à l'esprit d'entreprise. Ceci est encore plus évident si l'on analyse ce que Matteo allait bientôt préciser : « car, si nous devions être pointilleux, nous ne devrions pas vendre à tempérament, ni faire quantité d'autres choses que les marchands font tous les jours ; c'est pourquoi essayons d'être le plus honnêtes possible et remettons-nous en à Dieu, c'est tout »<sup>87</sup>. En d'autres termes, la rigueur des théologiens était vue comme une abstraction en conflit avec la réalité et la pratique quotidienne acceptée pacifiquement.

Matteo Botti était un homme perspicace et entreprenant, mais aussi prudent et doté de sens pratique, et il est probable que ces caractéristiques ont contribué à modeler son interprétation du « juste gain ». Il recherchait un point d'équilibre entre son esprit sincèrement religieux et son désir de parvenir à une richesse considérée depuis longtemps comme socialement utile. C'est là ce qui semble ressortir de ses écrits, une correspondance qui renferme parfois des références lucides et précises aux Écritures, tel ce très beau passage dans lequel il cite « l'Évangile de saint Matthieu au VI<sup>e</sup> chapitre »<sup>88</sup>. Le thème de l'aumône y est évoqué, sur lequel Botti réflé-

chissait, non sans quelques divergences d'opinion toutefois avec son frère Iacopo.

L'aumône, tout comme le jeûne et les pratiques religieuses, était un moyen permettant de trouver un nouvel équilibre face au doute d'avoir conduit des opérations illicites, une façon de se « purifier » de ses péchés et de fautes diverses dans l'espoir de mériter le Purgatoire. Faire des aumônes et les faire selon des critères honnêtes et dévots était pour Matteo une question fondamentale. La petite controverse avec son frère tournait autour de l'opportunité de ne pas convoquer la charité en un lieu unique, le Conservatoire de Fuligno où leur soeur Marie était religieuse, mais de la répartir entre plusieurs organismes et de la distribuer au plus grand nombre possible de personnes dans le besoin ; et, disait-il, il fallait à tout prix éviter d'exercer une charité voyante dans le seul but d'obtenir l'admiration et la reconnaissance des hommes ; bref, l'aumône devait être un acte intériorisé et libre de tout formalisme ostentatoire<sup>89</sup>.

Les livres secrets des compagnies florentines de l'époque qui, de même que les apports sociétaires et les critères de répartition des bénéfices, précisaient la quote-part destinée à la charité, ne sont pas rares. Un seul exemple : au moment de sa constitution, la société au nom des héritiers de Piero Capponi avait décidé de distribuer aux « pauvres de Dieu » 1 % des bénéfices réalisés. À la fin de l'exercice en 1516, il fut décidé de doubler le pourcentage<sup>90</sup>.

Dans la comptabilité de caisse, qui n'est malheureusement presque jamais parvenue jusqu'à nous, étaient enregistrées les interventions fréquentes mais de peu d'entité (qui étaient ensuite reportées en synthèse avec d'autres petites dépenses dans le compte pertes et profits) ; les Grands Livres par contre gardaient mémoire des gestes charitables de plus grande

89. ASFI, *Libri di commercio*, 713. Livre de copies lettres, Florence-Cadix, Matteo Botti à Iacopo et Giovambattista Botti, 21 juin 1539, c. 30 v<sup>o</sup> et 31 r<sup>o</sup> (« lo v'ò ditto che le limosine fatte come per lo paxatò non mi agradono perché noi mandiamo qua tutto in uno loco proprio e mandiamo cosa che si fa prendere la tromba per tutta la città: cosa contro lo evangeliò in Santo Matteo al VI capo; oltre a di questo la carità è da usare e comunicare in genere ad universi et singhulis e non in uno loco solo, però non mi dite che a voi paia che di mala voglia facci limosina a esso che non è così e prendete le pome come l'albero le dona e non altrimenti e riposate a bono sonno che arò rispetto al Vangeliò. ») Le texte de l'Évangile selon Matthieu, chapitre 6, versets 9-18, dit textuellement : « gardez-vous de pratiquer vos bonnes oeuvres devant les hommes pour qu'ils vous admirent, sinon aucune récompense ne vous viendra de votre Père qui est aux cieux. Lorsque donc tu fais l'aumône, ne fais pas résonner les trompettes devant toi comme le font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues pour être loués des hommes. En vérité, je vous le dis : ils ont reçu leur récompense. Au contraire, quand tu fais la charité, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite afin que ton aumône reste secrète et ton Père, qui voit dans le secret, te récompensera.

90. BNCFI, *Capponi*, 2. Livre secret violacé, Piero, Neri, Capponi, Alessandro et Girolamo Capponi et compagnie à Florence, c. 126g.-130d.

86. ASFI, *Libri di commercio*, 713. Livre de copies lettres, Florence-Séville, Matteo Botti à Iacopo et Giovambattista Botti, 11 mai 1540, c. 160 v<sup>o</sup> (« ordinariamente corre fra li mercanti dove si corre non poco rischio »).

87. Matteo faisait allusion à l'interdiction (régulièrement contournée) d'appliquer un prix plus élevé aux marchandises vendues contre paiement échelonné (à tempérament). ASFI, *Libri di commercio*, 713. Livre de copies lettres, Florence-Séville, Matteo Botti à Iacopo et Giovambattista Botti, 11 mai 1540, c. 160 v<sup>o</sup> (« [...] che se avessimo a guardare per minuto non aremo a vendere a tempo, né fare delle altre cose che cotidianamente fanno li merchanti; in però attendiamoci allo onesto e rimettiamoci in Dio e basti »).

88. ASFI, *Libri di commercio*, 713. Livre de copies lettres, Florence-Cadix, Matteo Botti à la compagnie de Cadix, 21 juin 1539, c. 31 r<sup>o</sup> (« lo evangeliò in Santo Matteo al VI capo »).



envergue destinés à des couvents ou à des personnes : ainsi, en mai 1505, Lodovico Cavalcanti offrit-il aux sœurs de San Giorgio 149 *alle* d'étoffe<sup>91</sup>, et trois ans plus tard il déboursa près de 13 écus pour le mariage à Florence d'une jeune fille<sup>92</sup>. En revanche, entre la fin des années trente et le milieu des années quarante du XVI<sup>e</sup> siècle, Giuliano Capponi, outre le blé offert à la Compagnie de San Martino, montra une prédilection particulière pour le couvent de San Vincenzo à Prato. Le monastère, qui avait été fondé en 1503 par Francesco Salviati, était devenu un point de référence pour le culte de la mémoire de Savonarole. Dans le monastère de Caterina de' Ricci l'ascétisme et la rigueur du frère dominicain ainsi que son soutien aux institutions républicaines restaient entiers<sup>93</sup>. Capponi envoya aux religieuses de la serge blanche et finança « la décoration » de plusieurs pièces du monastère ; en décembre 1544, il offrit à Caterina de' Ricci une petite croix en bois sertie d'or<sup>94</sup>.

### Conclusions

Les considérations qui nous ont amenés jusqu'ici laissent entrevoir des parcours de réflexion et des comportements individuels tendant dans la mesure du possible à concilier l'accumulation de la richesse et les liens religieux. Dans cet effort teinté de pragmatisme, il n'est pas difficile de distinguer les traits essentiels qui allaient définir la modernité des opérateurs économiques du monde occidental. Il faudrait poursuivre l'enquête à la recherche de nouveaux témoignages sur le comportement des marchands et des financiers au XVI<sup>e</sup> siècle, mais leur attitude, différente par rapport à celle des opérateurs économiques des années à cheval entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, apparaît plutôt nettement. Cette différence était due essentiellement à une plus grande autonomie de pensée et à une plus grande confiance lorsqu'ils agissaient selon leur conscience : aimer Dieu n'empêchait pas forcément de proclamer la légitimité des fins humaines, ou tout au moins, d'en redéfinir les contours.

91. ASFI, *Archivio Serristori*, 1525, Grand Livre marqué E, Lodovico Cavalcanti à Lyon, 14 mai 1505, c. 25g. *L'alle* était une unité de mesure de longueur équivalente à 1 bras florentin et 1/6.

92. ASFI, *Archivio Serristori*, 1525, Grand Livre marqué E, Lodovico Cavalcanti à Lyon, 6 mai 1508, c. 100g.

93. G. FRAGNITO, « Gli Ordini religiosi », *art. cit.*, p. 183-185.

94. BNCFI, *Capponi*, 9, Livre Débiteurs et Créanciers vert marqué B, Giuliano de Piero Capponi à Florence, 19 décembre 1542, c. 215g.

## Commercer au-delà des frontières confessionnelles dans la France de l'époque moderne\*

Silvia MARZAGALLI

À la veille de la Révolution, bien que l'agriculture soit l'activité principale de la majorité écrasante des Français, la France est aussi une puissance commerciale. L'abondante population du royaume – à l'époque, un Européen sur cinq est Français – et le niveau relativement élevé d'urbanisation (18-20 %) soutiennent productions et consommations. Un cabotage très actif relie les ports français entre eux ainsi qu'aux ports européens plus ou moins éloignés, à une époque où les transports s'effectuent majoritairement par voie maritime. Les négociants français se sont également taillé une part dans les commerces extra-européens. En 1789, les denrées coloniales antillaises représentent un tiers du total de la valeur des importations du pays. La moitié du sucre et la presque totalité du café importés en Europe sont par ailleurs produites dans les Caraïbes françaises, et c'est *via* les ports français que les consommateurs de l'Europe du Nord et méditerranéens s'approvisionnent. Pour soutenir la production coloniale, les négriers français ont déporté plus d'un million de captifs vers les Amériques au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le négoce français est très actif dans d'autres secteurs du commerce, où il est exposé à la concurrence internationale. La moitié des exportations du Levant destinées à l'Europe occidentale parviennent à Marseille, et les Français tiennent le haut du pavé à Cadix, port de départ pour pénétrer dans les trafics avec l'Amérique espagnole. Les échanges avec la Baltique sont soutenus, bien que le transport s'effectue sur de navires étrangers. La Compagnie des Indes française

\* À de petites variations près, cet article est la traduction française d'une contribution intitulée « Trade across religious boundaries in Early Modern France », publiée dans le volume paru sous la direction de Francesca TRIVELLATO, Leor HALEVI et Cátia ANTUNES (éd.), *Religion and Trade : Cross-Cultural Exchanges in World History, 1000-1900*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2014, p. 169-191. L'argumentaire et la structure de l'article doivent beaucoup aux commentaires des trois coordinateurs de l'ouvrage et aux débats lors de la réunion préparatoire à Gand, au 8<sup>e</sup> European Social Science History Conference, en avril 2010. Je tiens à remercier aussi l'Oxford University Press pour l'autorisation de publier cette version en langue française et Pierre-Yves Beaurepaire pour avoir assuré la relecture de ce texte.